

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 34 (1962)

Heft: 11

Artikel: Chez nos voisins : l'équipement du département du Jura : réalisations récentes, travaux en cours, projets

Autor: Aubert, Pierre

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-125367>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'équipement du département du Jura

Réalisations récentes - Travaux en cours - Projets

37

Le Jura appartient à la région économique de Franche-Comté. Il est englobé dans l'agglomération de Dijon, sa partie sud n'est pas sans subir l'attraction lyonnaise; carrefour des grandes routes européennes qui conduisent d'Angleterre et des pays flamands vers l'Italie, et du bassin rhénan vers la Méditerranée, ce département, peut-on penser, doit être écartelé entre les influences des grands centres de sa périphérie, et doit d'autre part recueillir le bénéfice de sa situation de plaque tournante d'une Europe en gestation. Mais ces routes le transpercent plutôt qu'elles ne le pénètrent; ces métropoles, tout bien considéré, n'ont pu vaincre une unité, un particularisme dont les facteurs historiques et géographiques sont les causes. Le Jura est l'un des départements français dont le cadre administratif correspond le mieux aux réalités socio-économiques. Le Jura a toutefois perdu, de 1846 à 1946, un tiers de sa population passant de 316 000 à 216 000 habitants. Si, comme dans nombre d'autres départements français, l'activité économique insuffisante n'a pu retenir certains Jurassiens, l'amour d'un sol natal attachant, le courage traditionnel des montagnards ont néanmoins permis de conserver au pays une réelle vitalité et un niveau d'équilibre, certes insuffisant, mais qui permet de bien augurer de l'avenir, d'autant plus qu'un coup d'arrêt définitif semble donné à la dépopulation.

Il est devenu banal, mais néanmoins très exact, de faire appel pour décrire le Jura à l'image de l'escalier s'élevant en trois paliers depuis la plaine doloise et bressane jusqu'aux montagnes du Haut-Jura. Le relief accuse une diversité qui se retrouve dans l'économie, mais que l'histoire est venue tempérer. Dans la plaine, polyculture et industrie diversifiée donnent à l'activité un aspect qu'on peut qualifier de classique; dans la montagne, où la terre est partagée entre la forêt et la prairie, une longue tradition artisanale s'est conservée jalousement et vit en symbiose avec l'agriculture. Or, il semble que le Haut-Jura, région la plus riche, ait imprimé sa marque aux hommes et à l'économie de l'ensemble du département: c'est pourquoi nous évoquons plus haut le courage des montagnards; le Jurassien est patient, dur à la tâche, orgueilleux sans vanité, adroit de ses mains.

Si la vocation agricole et plus particulièrement pastorale, est très affirmée – les deux plateaux se consacrent quasi exclusivement à l'élevage – presque toutes les branches de l'activité industrielle sont représentées; mais il serait présomptueux d'affirmer que le Jura peut prétendre à une industrialisation intense.

Pauvre en matières premières, assez mal partagé en ressources énergétiques, malgré le projet de construction d'un barrage sur l'Ain, à Vouglans, en dépit duquel il ne peut malheureusement être question de fonder une industrie locale, situé pour les deux tiers de sa superficie hors des grands axes de communications, le Jura offre peu de chances à la grande industrie, sauf dans la région de Dole qui, elle, est justement placée sur le tracé d'une éventuelle liaison Rhin-Rhône.

Déjà, dans l'agglomération doloise, existent des entreprises en constante expansion dont l'importante usine de produits chimiques et de matières caustiques Solvay, qui constitue un véritable pôle d'attraction en renforçant ce secteur d'activité jusque dans le haut Jura, en suscitant des vocations nouvelles, en offrant des marchés à l'artisanat ou au bâtiment. Ayant assuré une semi-reconversion, la fonderie doloise maintient une activité satisfaisante, de même que la céramique sanitaire.

Les caractères dominants des industries traditionnelles du haut Jura sont la diversité et l'emploi de méthodes artisanales. La pipe, le diamant, les pierres artificielles, localisés autour de Saint-Claude, la lunetterie, l'horlogerie, centrées à Morez, la mécanique, disséminée un peu partout, utilisent des matières chères, peu pondéreuses, dont la transformation exige une main-d'œuvre très qualifiée. Ces industries sont largement exportatrices: si sur le plan technique rien ne semble s'opposer à leur expansion, c'est plutôt dans l'étroitesse des débouchés, les aléas d'un marché soumis à la mode (lunetterie en particulier) que l'on doit chercher les causes des difficultés actuelles de ces activités. Certains entrepreneurs de Morez, ont été sollicités pour essaimer des ateliers décentralisés dans le Jura du Sud, région agricole au sol ingrat, à la propriété morcelée et atteinte de ce fait d'un exode rural inquiétant; ces ateliers seraient un moyen de retenir sur place une population chassée par la pauvreté.

Il n'est pas douteux qu'une reconversion partielle, entamée dans certains secteurs, la tournerie par exemple, soit de nature à apporter quelque soulagement et des possibilités nouvelles à ces industries traditionnelles.

Quelques municipalités se préoccupent d'attirer les chefs d'entreprise soucieux de créer des établissements en dehors des grands centres. Dans ce but, des zones industrielles sont en cours d'aménagement à Dole (40 ha.), Lons-le-Saunier (40 ha.) et Champagnole (26 ha.); elles sont essentiellement destinées à des ateliers de taille moyenne, susceptibles d'offrir des emplois à une main-d'œuvre actuellement excédentaire.

La condition d'une industrialisation, même limitée, est la construction de logements et d'écoles en nombre suffisant pour assurer le classement social, dans de bonnes conditions, des nouveaux arrivants dans l'industrie locale, quelle que soit leur origine. L'effort poursuivi permet d'affirmer que la pénurie de logement, même si elle n'est pas supprimée, ne revêt pas dans le département, un caractère aigu. En dehors des programmes normaux des différents organismes d'HLM, qui sont particulièrement actifs à Lons-le-Saunier et Champagnole, il existe à Dole un projet de ZUP qui s'étendrait sur 56 ha. et où 2000 logements, un lycée et trois groupes scolaires pourraient être édifiés. Ce projet a été présenté à l'agrément du ministre de la Construction. A Lons-le-Saunier, chef-lieu du

département, le développement industriel est aussi fonction de l'aménagement des relations ferroviaires avec Paris. La desserte actuelle de ce chef-lieu est l'une des plus mauvaises de France et explique en partie son retard. Mais, compte tenu de l'avenir prévisible de l'industrie dans le département, l'agriculture restera l'élément primordial de son économie. Le Jura compte encore 39 % de sa population active dans le secteur primaire.

La part prise par le lait dans le revenu paysan – part à n'en pas douter majoritaire – donne aux problèmes de l'élevage et du fromage une importance sans comparaison avec ceux qui sont relatifs aux autres produits agricoles.

80 % du lait recueilli dans le Jura sont transformés en gruyère par les fromageries des quelque trois cent cinquante sociétés coopératives existantes. Cette source de richesse qu'est le fromage est aussi une source de préoccupations pour tous les agriculteurs de la région : structures foncières dispersées, centres de transformation trop nombreux, commercialisation difficile dont les conditions sont mal connues des premiers intéressés, les producteurs ; ce sont là les soucis actuels de l'agriculture française qu'on retrouve dans le Jura et pour le gruyère à une échelle réduite.

Des organisations professionnelles dynamiques contribuent à une prise de conscience généralisée des potentialités et des responsabilités du monde rural : le département est représenté à la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural de Franche-Comté, appelée sans doute à jouer un rôle considérable dans les réformes de structures à mettre en œuvre pour « rendre plus rentable » l'exploitation agricole : centres d'études techniques agricoles, groupements de vulgarisation, foyers de progrès, coopératives d'utilisation de matériel agricole se sont multipliés. L'idée de regrouper les coopératives fromagères pour augmenter leur rentabilité fait son chemin, mais les programmes, malheureusement, ne prévoient que des crédits insuffisants. Les producteurs se préoccupent en outre de ce que devient leur produit dans le circuit économique ; des tentatives sont faites actuellement pour mettre sur pied un Comité interprofessionnel du gruyère.

Parallèlement, car le fromage n'est pas, malgré tout, la seule richesse agricole du Jura, les vignerons viennent, eux aussi, avec prudence, à la coopération, les producteurs de bétail s'efforcent de faire aboutir un projet de construction d'un abattoir départemental.

Le panorama des perspectives d'avenir du Jura serait incomplet si le tourisme n'était pas évoqué.

Les atouts du département en ce domaine sont considérables, puisqu'il dispose d'une nature magnifique propre à attirer le touriste aussi bien en hiver qu'en été. Depuis quelques années, des efforts considérables d'équipement ont été faits : une régie départementale des sports d'hiver du Haut-Jura a poursuivi la mise en service de remontées mécaniques nombreuses, l'aménagement de tremplins de saut, le lotissement de terrains à bâtir dans les stations d'hiver ; un terrain de camping modèle a été créé, également sur l'initiative du département, aux bords du lac de Chalain ; les syndicats d'initiative s'efforcent de faire connaître des beautés jusqu'alors ignorées ; des actions tendant à développer un équipement hôtelier encore insuffisant devraient compléter cette politique.

Les pouvoirs publics s'efforcent, en ce qui les concerne, d'encourager ou au besoin de susciter les initiatives privées, de donner un cadre à une activité économique toujours accrue et en profonde transformation. Ils ont besoin de l'appui et de la compréhension de tous ceux qui participent à cette activité et l'on sent, à cet égard, une évolution favorable des esprits. Plus que par des éléments matériels encourageants, c'est par les qualités morales dont ils ont toujours fait preuve, que les Jurassiens bâtiront un avenir à la mesure de leur passé.

Pierre Aubert
préfet du Jura

Construction de logements

Réalisations récentes

De 1954 à la fin de 1961, 7607 logements ont été mis en chantier, et 6217 ont été terminés. Au cours de l'année 1961 : il a été terminé 706 logements dont : 487 au titre primes à la construction, 36 au titre HLM-locatives, 120 au titre HLM-accession, 52 par des particuliers sans primes, 6 par le secteur public, 5 au titre de la reconstruction.

Il a été mis en chantier 1232 logements dont : 857 au titre primes à la construction, 172 au titre HLM-locatives, 121 au titre HLM-accession, 67 par les particuliers sans prime, 13 par le secteur public ou les établissements nationalisés, 2 au titre reconstruction.

Urbanisme et aménagement du territoire

Zones industrielles

Il est prévu dans le département du Jura la création des zones industrielles suivantes :

Lons-le-Saunier : 40 ha., terrains en cours d'acquisition à urbaniser.

Dole : 40 ha., terrains communaux à urbaniser.

Champagnole : 26 ha., à acquérir, en partie urbanisés.

Saint-Claude : 5 ha., terrains acquis, en partie urbanisés.

Salins-les-Bains : 2 ha., terrains acquis, en partie urbanisés.

Orgelet : 9 ha., terrains en cours d'acquisition à urbaniser.

Morez : 2 ha., terrains à acquérir et à urbaniser.

Saint-Laurent-du-Jura : 6 ha., à acquérir et à urbaniser.

D'une façon générale, ces zones se prêteront à l'implantation d'industries légères : mécanique, petit outillage, matières plastiques, électronique, produits chimiques, etc., ainsi qu'à l'industrie du bois sous toutes ses formes : scieries, fabriques de meubles, etc.

La zone prévue à Morez sera toutefois plus spécialement réservée à des industries de caractère artisanal, occupant peu de surface au sol, telles que lunetterie, horlogerie, etc. La ville de Dole a demandé la création dans son périmètre d'agglomération d'une zone à urbaniser par priorité (ZUP) d'une superficie de 54 ha., qui comprendra : 2000 logements (HLM, Sociétés immobilières, accession à la petite propriété), 1 lycée technique pour 1000 élèves (programme retenu par le Ministère de l'éducation nationale, mise en chantier prévue pour 1963), 3 groupes scolaires, 1 centre commercial et marché, 1 centre paroissial, une zone artisanale, des lotissements, une zone d'installation d'intérêt routier, des espaces verts.

Le dossier a été transmis pour approbation au Ministère de la construction. Les premiers travaux d'urbanisation pourraient démarrer dès la promulgation de l'arrêté de désignation, éventuellement à la fin de 1962.